

ACADEMIE DE POITIERS		Session Juin 2000	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 1/12

A - Approvisionnement d'une ordonnance et tarification.

Approvisionner et tarifier l'ordonnance ci-jointe en tenant compte d'une demande de tiers payant. (Annexes 1 à 10)

- Quel sera le montant à régler ?
- Le client remet un billet de 500 F pour régler. Donnez le détail de monnaie à remettre.

B – Travail sur documents administratifs

1) Etablir une facture pour une entreprise.

	Nbre	PV TTC	TVA
Compresse 20 x 20 "	3	4,80	20,6 %
Dermaspray	3	32,60	5,5 %
Eau Oxygénée	3	8,10	5,5 %
Dopliprane compr.	5	15,00	2,1 %
Aspirine UPSA	5	12,10	2,1 %
Gel d'Armica	2	30,15	5,5 %
Pansements Tricosteril	4	19,00	20,60 %

Sachant que le pharmacien effectue une remise de 5 % sur les produits dont la T.V.A. est de 20,60 % et de 5,50 %, faire apparaître le montant de la facture, les montants : de la remise, de la T.V.A. et de la somme à régler.

2) Etablir le prix public des produits suivants en expliquant vos calculs.

a) Collant vertical beige taille 3

Prix d'achat TTC 94,67 F T.V.A. 20,60 %, coefficient multiplicateur sur prix achat H.T. 1,53.

b) Un pharmacien achète une culotte patofort prix achat HT 49,29 F T.V.A. 20,60 %. Il veut réaliser un taux de marque de 33,40, chercher le coefficient multiplicateur afin d'en établir le prix de vente TTC.

Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 2/12

Docteur J. DUPOND
Généraliste
12, rue du Chemin
75001 PARIS
75 001 23 45
Tél. : 01.49.35.17.18

M. DURAND
Sexe M
50 ans - 70 kg

Date : jour de l'examen

- 1) PYOSTACINE 500
1 comp. matin et soir 8 jours
- 2) ULTRA LEVURE
2 gélules matin, midi et soir 8 jours
- 3) MERCRYL LAURYLE
Pour nettoyer la plaie 2 fois par jour 10 jours
- 4) COMPRESSES 20 X 20
1 compresse matin et soir 10 jours
- 5) BETADINE POMMADE
Localement 1 tube
- 6) PULVO 47
2 fois par jour 1 flacon
- 7) CHLORURE DE SODIUM AMP. 10 ML
Pour laver la plaie 1 boîte
- 8) VACCIN ANTITETANIQUE
Pasteur 1 boîte



ACADEMIE DE POITIERS		<i>Session Juin 2000</i>	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 3/12

ANNEXE 1

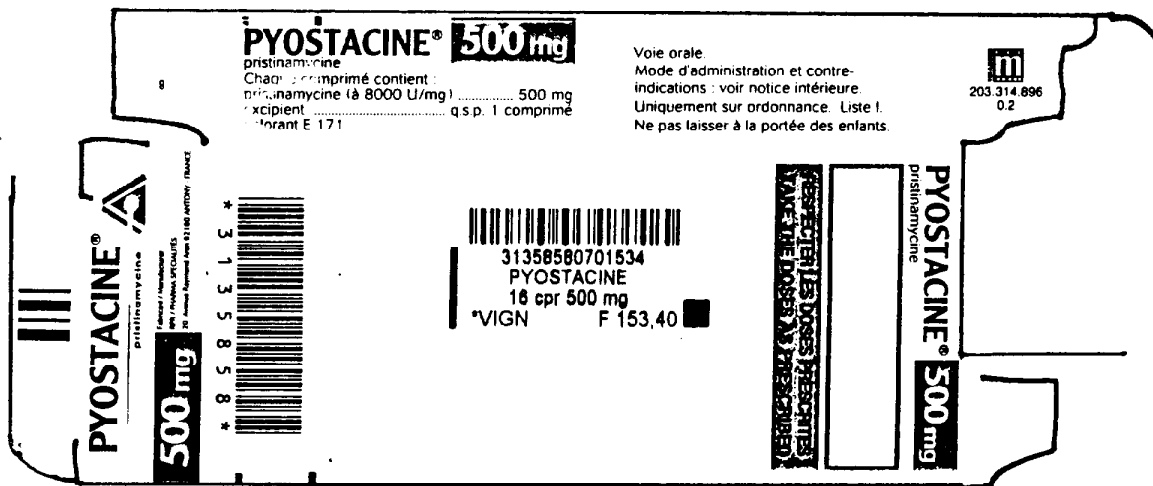
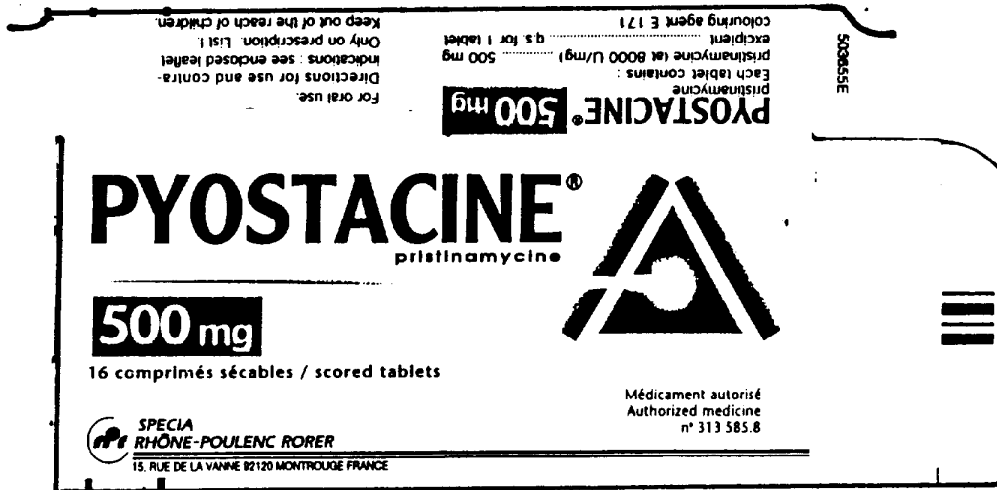
ORGANISME GESTIONNAIRE	IMMATRICULATION	CAISSE	EDITEE LE
03041410 6	1 48 06 79 191 036 77	POITOU CHARENTES	08/10/97
BÉNÉFICIAIRE(S)	NÉ(S) LE	DROITS OUVERTS AUX TAUX *	
01 DURAND REMI	ASSURE 11/06/48	31/12/98	*****

T.N.S			
**VOIR DE DROIT			
ORGANISME CONVENTIONNÉ			
S M I P 20 RUE THIERS 75001 PARIS CEDEX 9		Mr DURAND REMI 17 rue du Château Trop Loim 75020 PARIS	
CARTE VALABLE A COMPTER DU	CODE GESTION		
01/10/96	N 1	1/1	86
<p>← TOUTE CARTE D'ASSURÉ SOCIAL ANTERIEURE EST A DETRUIRE</p> <p>← SIGNATURE DE L'ASSURÉ CONFIRMANT L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS FOURNIES</p>			

laSMIP	MUTUELLE INTERPROFESSIONNELLE MEDICALE ET CHIRURGICALE	CODE PREF. 79 M 001980	1/01/1998
	Siège social : 20, rue Thiers 75001 Paris Cedex 9 Tél : 01 49 77 27 11 (service cotisations) / Tél : 01 49 77 27 21 (service prestations)	CODE TELETRANS 79001960	31/12/1998
Disposons-nous de la carte de la M. Assuré		1267939	0020
		5/12/96	
DURAND REMI 11/06/48	1 48 06 79 191 036 77	PHARMOSPOTMOPSMDTM PDSDEOR***	
	TT PREVENTIF 2	80 100 100 (1)100 100 50 ***	
(1) 400F MONTURE-500X VERRES			

ACADEMIE DE POITIERS		Session Juin 2000	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 4/12

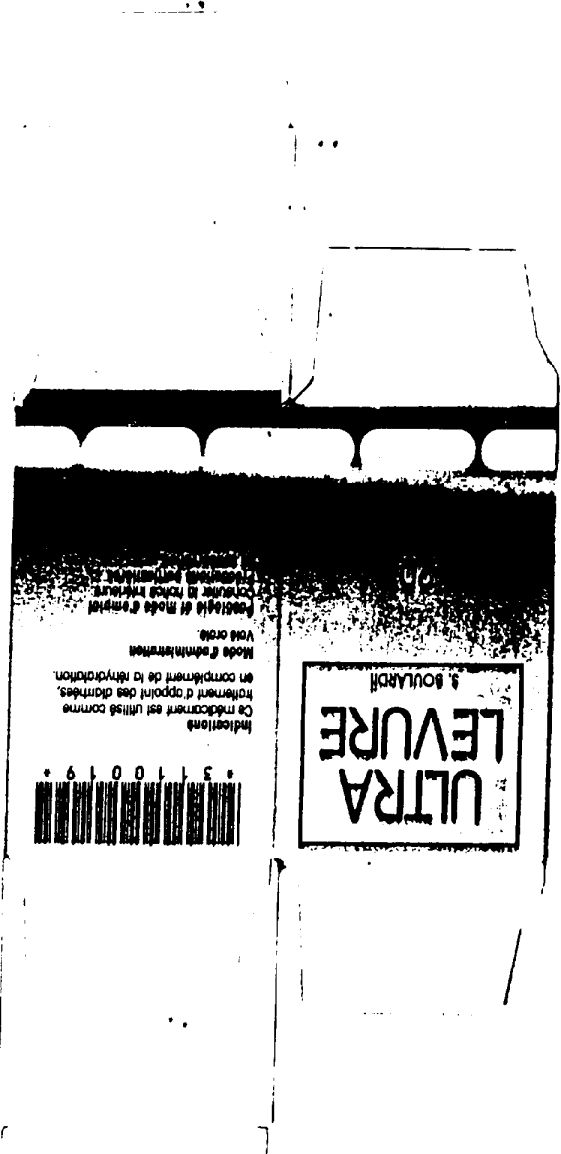
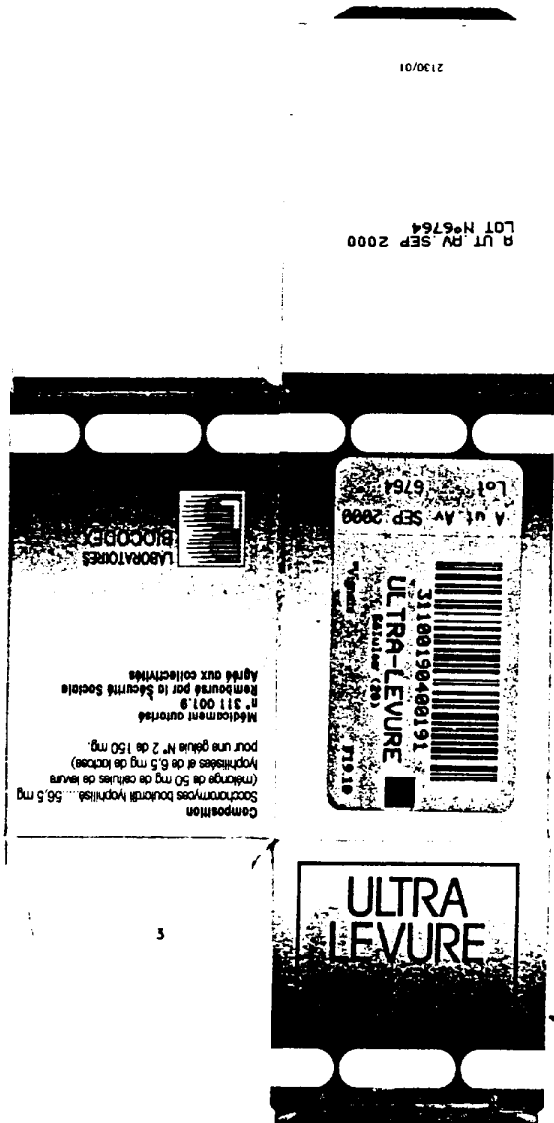
ANNEXE 2



N.B : LES VIGNETTES FONCÉES CORRESPONDENT AUX VIGNETTES BLEUES, LES CLAIRES AUX VIGNETTES BLANCHES.

ACADEMIE DE POITIERS		Session Juin 2000	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 5/12

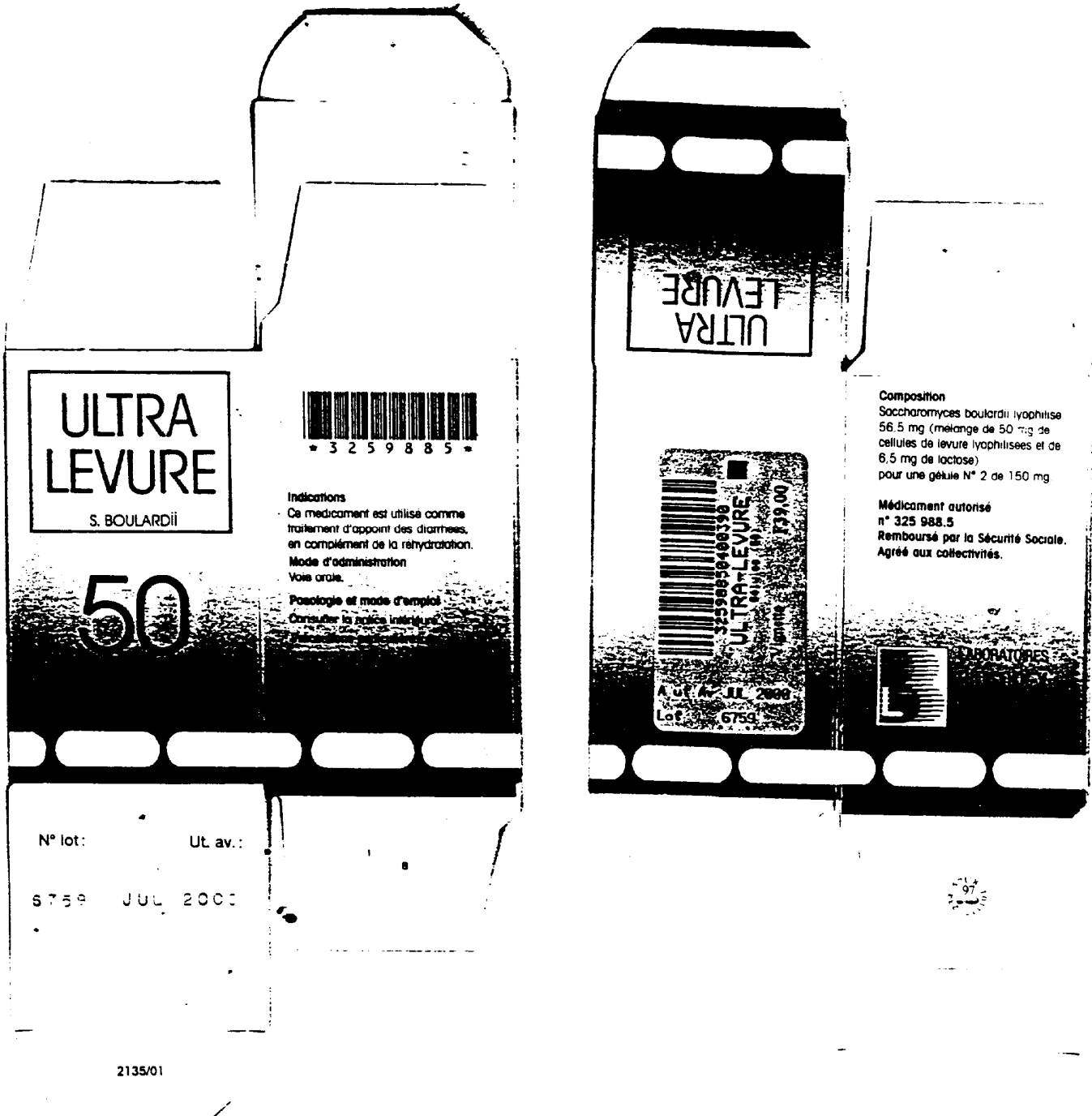
ANNEXE 3



N.B : LES VIGNETTES FONCÉES CORRESPONDENT AUX VIGNETTES BLEUES, LES CLAIRES AUX VIGNETTES BLANCHES.

ACADEMIE DE POITIERS		<i>Session Juin 2000</i>	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 6/12

ANNEXE 4



N.B : LES VIGNETTES FONCÉES CORRESPONDENT AUX VIGNETTES BLEUES, LES CLAIRES AUX VIGNETTES BLANCHES.



Per.

Fab.

Lot

*Solution
pour usage externe*

Mercryl
LAURYLÉ

Mercryl
LAURYLÉ
mercurobutol

37F00



T.V.A. 2,1%

Laboratoire MÉNARINI
21, rue du Pont des Halles. Delta 109
94536 Rungis Cedex

67x67x160

CONTRE-INDICATIONS, EFFETS INDESIRABLES,
PRECAUTIONS D'EMPLOI, MISES EN GARDE
SPECIALES : consulter la notice intérieure.

Un refroidissement de la solution peut donner à
MERCRYL LAURYLÉ un aspect trouble qui dispa-
rait à température normale et qui ne modifie en
rien les propriétés du produit.

A CONSERVER A L'ABRI DE LA LUMIERE ET
DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC.

BIEN REBOUCHER LE FLACON APRES OUVERTURE.

NE PAS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS.

COMPOSITION

Mercurbutol 0,01 g
Sulfate de laurylé et de sodium 4,08 g
Excipient q.s.p. 100 ml : (éther monoéthylique de
diéthylène glycol, éther polyglycolique d'alcool gras,
éther anesthésique, acide lactique, eau purifiée).

Médicament autorisé n° 306612.3
Fabricant : Sanofi Winthrop Industrie - Ambarès (33-F)

NE PAS AVALER

N.B. : LES VIGNETTES FONCÉES CORRESPONDENT AUX VIGNETTES BLEUES, LES CLAIRES AUX VIGNETTES BLANCHES.

Session Juin 2000	
ACADEMIE DE POITIERS	Durée : 1 h 30
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE
	Coef. : 3 + 2
	Feuille : 7/12

ACADEMIE DE POITIERS		<i>Session Juin 2000</i>	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 8/12

ANNEXE 6

Stérilux[®] ES
20 x 20 cm 10 pcs

12 plis

0192830

STERILE

0 1 2 3

Stérilux[®] ES

Compresse de gaze rectangulaire 5 x 7 cm

No. 241 356/1

20 x 20 cm 10 pcs

12 plis

20 x 20 cm

Stérilux[®] ES
20 x 20 cm 10 pcs

12 plis

20 x 20 cm

Les compresses Stérilux ES rectangulaires sont composées de gaze en pur coton hydrophile, conforme à la norme européenne EN 1818-1. Elles ont un pouvoir d'absorption élevée et rapide, perméables à l'air, elles sont souples et faciles à draper. Elles sont stériles et conservées dans des sachets pelables qui les maintiennent en parfait état jusqu'à l'ouverture.

Indication:
Pour les premiers soins des plaies aiguës, squilleuses, infectées et très suintantes pour le soin des plaies cicatrisant par première intention.

Mode d'emploi:
Ouvrir le sachet pelable, appliquer la compresse et maintenir sur la plaie à l'aide d'un sparadrap, d'une bande adhésive extensible, d'une bande de fixation élastique ou cohésive ou d'un fil tubulaire.

Stérilux[®] ES
une gamme du système **SOIN DES PLAIES**
des Laboratoires **PAUL HARTMANN**

Spécifications techniques:
Forme: 18 lit - largeur 108
Epaisseur: 4,5 mm
Surface env: 4 000 cm²

Compresses de gaze conformes aux normes du TIPS Nr. 104 ACO
Prix TTC au cm²: 0,00121 TTC
Surface: 4000 cm²
Tarif de réponse: TTC: 4,00
Prix public: TTC:

LOI 71702842
2000-04

Lab. pharmaceutique n° 1764
F-8730 Châtelleraud
Division LA ROCHE ETTE
Laboratoire PAUL HARTMANN
Vente en pharmacie
Présentée sous forme de compresse
Gaze conforme à la Pharmacopée
Spécifications conformes au TIPS.

N.B : LES VIGNETTES FONCÉES CORRESPONDENT AUX VIGNETTES BLEUES, LES CLAIRES AUX VIGNETTES BLANCHES.

ACADEMIE DE POITIERS		Session Juin 2000	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 9/12


ANNEXE 7

Betadine® 10 %


POMMADE

Polyvidone iodée

Tube de 30 g AMM 319 880.1



• 3 1 9 8 8 0 1 •




3 1 9 8 8 0 1 0 7 0 0 1 1 6

BETADINE POMMADE

30 g

* VIGN. PRIX F. 11,60



Fabricant :
Laboratoire SARGET

Exploitant :
Laboratoire ASTA Medica - Av. J.-F.-Kennedy
BP 100 - 33701 MERIGNAC Cedex France
sous licence NAPP

CONTRE-INDICATIONS
Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ dans les cas suivants :

- intolérance à l'iode (allergie à l'iode),
- chez le nouveau-né (0 à 1 mois) notamment chez le prématuré,
- au cours des deuxième et troisième trimestres de la grossesse et au cours de l'allaitement.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

MISE EN GARDE :
L'iode de ce médicament peut traverser la peau (en particulier en cas d'usage répété ou sur certaines peaux fragiles).

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION :
Ce médicament est réservé à l'usage externe.
Utilisation en application locale simple ou en pansement.
Dans tous les cas, se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET AUTRES EFFETS POSSIBLES DU MÉDICAMENT :
Une prudence particulière s'impose en cas de peau « fragile », chez l'enfant, la femme enceinte.

Éviter l'emploi simultané ou successif d'antiseptiques différents notamment les antiseptiques dérivés du mercure.

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

Maintenir à l'abri de la chaleur.

Comme tout produit actif, ce médicament peut, chez certaines personnes, entraîner des effets plus ou moins gênants :

- possibilité de surcharge en iode (pouvant modifier le fonctionnement de la glande thyroïde),
- possibilité d'irritation de la peau.

Ne pas dépasser la date limite d'utilisation indiquée en clair sur l'emballage


Polyvidone iodée 10,00 g

Excipients : Macrogol 400, 4 000, 6 000, eau purifiée q.s.p. 100 g.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES :
Antiseptique (lutte contre la prolifération des microbes).
Préconisé en cas de plaies ou brûlures superficielles et peu étendues et dans le traitement d'appoint de certaines maladies de la peau.

Ne pas laisser à la portée des enfants. Remboursé par la Sécurité Sociale.

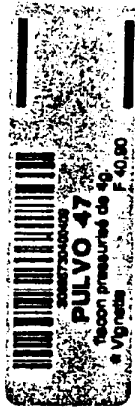
07663.10



Per / Exp: _____
 Fab / Man: _____
 Lot / Batch No: _____



KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
 DES ENFANTS
 TENIR HORS DE PORTEE



Composition:
 - Catalse de foie de cheval.....800 000 U.C.
 - Diséthionate d'hexamide (D.C.I.).....0,04 g
 - Excipients
 - stéarate de magnésium, lactose.....q.s.p. 4 g
 - Gaz propulseur (HFA 134 a).....70 g
 - Propellant (HFA 134 a).....70 g
 - Excipients
 - Hexamidine di-éthionate (I.N.N.).....0,04 g
 - Horse liver catalse.....800 000 C.U.
 Composition:
 - Catalse de foie de cheval.....800 000 U.C.
 - Diséthionate d'hexamide (D.C.I.).....0,04 g
 - Excipients
 - stéarate de magnésium, lactose.....q.s.p. 4 g
 - Gaz propulseur (HFA 134 a).....70 g
 - Propellant (HFA 134 a).....70 g
 - Excipients
 - Hexamidine di-éthionate (I.N.N.).....0,04 g
 - Horse liver catalse.....800 000 C.U.



ANNEXE 8

ACADEMIE DE POITIERS		Session Juin 2000	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		
			Feuille : 10/12

FOURNIER GROUPE
 9, rue Petitot - 21000 DIJON
 FRANCE

406028 A

FOR PATIENT USE ONLY

PRODUCT LICENCE N° 308 857,3

Read the package insert carefully.

precautions for use:
 indications, contra-indications,
 Shake the bottle before use and spray from a
 distance of 20 cm from the wound.

How to use:
 Shake the bottle before use and spray from a
 distance of 20 cm from the wound.

Réceptif sous pression:
 stocker à l'abri de la chaleur, ne pas
 percer ou brûler, même après usage.

MEDICAMENT AUTORISE N° 308 857,3

Lire attentivement la notice.

indications, contre-indications,
 précautions d'emploi:
 Agiter avant l'emploi et pulvériser en tenant le
 récipient à 20 cm de la plaie

ACADEMIE DE POITIERS		Session Juin 2000	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 11/12

ANNEXE 9

10 ampoules injectables


Solution Injectable Isotonique
SODIUM CHLORURE MERAM
0,9 p. 100 - 10 ml

1 ml = 0,154 mmole Na⁺ et Cl⁻
 Voies SC. IM. IU.

COMPOSITION :

Sodium Chlorure.....0,9 g
 Eau pour préparations injectables.....q. s. p. 100 ml

médicament autorisé n° 318 756.9



3197569

34F05

COOPER
 COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE

RHÔNE-POULENC RORER

COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE
 Place Lucien Auvert
 77020 MELUN Cedex

Code 2340 / 1
 Vers. Nov. 95



ACADEMIE DE POITIERS		Session Juin 2000	
Examen :	C.A.P. EMPLOYE DE PHARMACIE	Durée : 1 h 30	Coef. : 3 + 2
Epreuve :	TRAVAIL EN PHARMACIE D'OFFICINE OU EN PHARMACIE HOSPITALIERE		Feuille : 12/12

ANNEXE 10

019 39506 610

PASTEUR VACCINS

**vaccin
tétanique pasteur**
VACCIN TÉTANIQUE ADSORBÉ

1 dose injectable de 0,5 ml - Voie SC ou IM

vaccin tétanique pasteur

PASTEUR VACCINS

019 39506 610

Agiter avant emploi.
Conserver entre + 2° et + 8 °C
ou réfrigéré. Ne pas congeler.
Ne pas laisser à la portée des enfants.

PASTEUR VACCINS - 3, avenue Pasteur - 92430 Meudon-la-Forêt - France
Fabricant : P.M.S.A. - 69007 Lyon

vaccin tétanique pasteur
1 seringue unidose

32857240700188
Vaccin TÉTANIQUE Pasteur
1 seringue

*VIGN. 18,80 F

019 8042-0

L01 A021-2
A 01. 04.1
11-99

vaccin tétanique pasteur
1 seringue unidose

32857240700188
Vaccin TÉTANIQUE Pasteur
1 seringue

*VIGN. 18,80 F

019 8042-0

L01 A021-2
A 01. 04.1
11-99

vaccin tétanique pasteur
1 seringue unidose

32857240700188
Vaccin TÉTANIQUE Pasteur
1 seringue

*VIGN. 18,80 F

019 8042-0

L01 A021-2
A 01. 04.1
11-99

vaccin tétanique pasteur
1 seringue unidose

32857240700188
Vaccin TÉTANIQUE Pasteur
1 seringue

*VIGN. 18,80 F

019 8042-0

L01 A021-2
A 01. 04.1
11-99

vaccin tétanique pasteur
1 seringue unidose

32857240700188
Vaccin TÉTANIQUE Pasteur
1 seringue

*VIGN. 18,80 F

019 8042-0

L01 A021-2
A 01. 04.1
11-99

vaccin tétanique pasteur
1 seringue unidose

32857240700188
Vaccin TÉTANIQUE Pasteur
1 seringue

*VIGN. 18,80 F

019 8042-0

L01 A021-2
A 01. 04.1
11-99

N.B : LES VIGNETTES FONCÉES CORRESPONDENT AUX VIGNETTES BLEUES, LES CLAIRES AUX VIGNETTES BLANCHES.

BARÈME ET CORRIGÉ

Examen :

CAP Employé de Pharmacie

Epreuve :

Travail en pharmacie d'officine ou en pharmacie hospitalière

Durée : 1 H 30

Coef : 3 + 2

Page : 1/4

I - Corrigé approvisionnement ordonnance

Pyostacime 1 comp x 2 = 2 x 8 jours = 16 comp = 1 boîte

Ultra Levure 2 gélules x 3 = 6 x 8 jours = 48 gélules
soit 1 boîte de 50 Gélules

Mercryl Lauryle sans précision de durée = un flacon

Compresses 20 x 20 1 compresse x 2 = 2 x 10 jours = 20 compresses
soit 2 boîtes de 10

Bétadine pommade un tube

Pulvo 47 un flacon

Chlorure de sodium une boîte

Produit T.P.N.

Vaccin antitétanique une boîte

Produit non remboursé pour les adultes par la caisse

- L'assuré doit régler la somme de 113.50 F

Remise de la monnaie : 1 pièce de 0.50

1 pièce de 1.00

1 pièce de 5.00

3 pièces de 10.00 (ou 1 de 10 F et 1 de 20 F)

1 billet de 50.00

3 billets de 100.00 (ou 1 de 100 et 1 de 200.00)

Barème

- Approvisionnement = 5
- Facture subro = 12
- Monnaie = 3

Attention :

Les vignettes foncées correspondent aux vignettes bleues

Les claires aux vignettes blanches.

